

18 nov 2011 -12:56

Appartient à [Conseil des ministres du 18 novembre 2011](#)

ASTRID

Attribution d'une dotation à la SA ASTRID

Attribution d'une dotation à la SA ASTRID

Sur proposition de Mme Annemie Turtelboom, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui accorde un subside en crédit d'engagement de 4 275 000 euros à la SA ASTRID, destiné à couvrir les frais d'investissement supplémentaires de l'infrastructure commune pour l'année budgétaire 2011.

La SA ASTRID est l'opérateur du réseau national de radiocommunication et paging et des dispatchings destinés aux services de secours et de sécurité en Belgique. ASTRID permet à la police, aux sapeurs-pompiers, services médicaux d'urgence et autres organisations ayant une mission de sécurité publique de mieux communiquer, à la fois en interne et entre les différentes disciplines.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>